

**Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE du mardi 09 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 09 avril, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h, salle Georges Rumen, siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents :**

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

**Absents excusés :** LE GAOUYAT Samuel ; PRIGENT Christian ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick.



**DELBU2024-04-027**

**Innovation et grands projets : Filière de recyclage des filets de pêche usagés : convention de partenariat pour la phase de consolidation**

**Considérant** les enjeux réglementaires, environnementaux et économiques liés aux déchets des activités maritimes ;

**Vu** la délibération DEL2021-06-101 du 1<sup>er</sup> juin 2021 validant les 6 orientations stratégiques de la stratégie Mer et Littoral de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

**Vu** la délibération DEL2024-01-014 du 30 janvier 2024 validant la feuille de route de la Stratégie Mer et Littoral ;

**Vu** le plan d'actions annexé à la délibération DEL2024-01-014 qui détaille pour chacune des orientations stratégiques, les actions à mener ;

**Vu** la délibération DELBU2021-06-062 du 15 juin 2021 validant la signature d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une filière expérimentale de recyclage des filets de pêches usagés ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat entre Lannion-Trégor Communauté, la Commune de Perros-Guirec, la CCI des Côtes d'Armor, ESATCO site de Plourivo, Fil&Fab, l'ADESS, le CDPMEM22 et notre Agglomération, jointe en annexe ;
- Autorise le Président ou son représentant à solliciter les financements publics et/ou privés pour cette action.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX

